

Le Relecq



Suivez-nous !



N°579 - Vendredi 27 août 2021

www.lerelecqkerhuon.bzh

Forum

Samedi 4 septembre 2021

9h 12h et 14h 16h30

Astrolabe et complexe de Kerzincuff



Retrouvez la liste des associations présentes au forum dans ce numéro !

DESTOK

LE GRAND DÉBALLAGE
DE RENTRÉE
DIMANCHE
5 SEPTEMBRE



ODYSSEA 2021

ENSEMBLE CONTRE LE CANCER DU SEIN

Brest



Le Relecq Kerhuon - Dimanche 12 septembre

10 Km Course - 9 Km Marche solidaire
5 Km Course/Marche

Challenge Connecté - Du 6 au 12 septembre

10 Km - 5 Km

www.odyssea.info

Médecin de garde : le week-end et de nuit appeler le 15 en cas d'urgence.
 Infirmier(e)s : contactez votre cabinet habituel ou le plus proche de votre domicile.
 Pharmacie de garde : composer le 3237
 Dépannage ERDF - Electricité : 09.726.750.29
 Dépannage GRDF - Gaz : 0.800.47.33.33
 Éclairage public : service technique - 02.98.28.61.46
 le week-end, élu de service.
 EAU DU PONANT, en cas de fuite d'eau : 02.29.00.78.78
 MARCHÉS HEBDOMADAIRES place de la Résistance :
 Traditionnel et Bio : le vendredi de 15h - 20h.
 Traditionnel : le samedi de 8h à 13h.
 Élu de service en cas d'urgence (en dehors des horaires d'ouverture mairie) :
 06.70.64.13.48



VIE MUNICIPALE

ETAT CIVIL - POPULATION

NAISSANCE : Ayden ALLAIN.

DÉCÈS : Pierre LEOSTIC, 83 ans.
 Robert BOULAIRE, 91 ans.

EMPLOI

SERVICE EMPLOI, EN MAIRIE - 02.98.28.61.44
service-emploi@mairie-relecq-kerhuon.fr

Vous êtes actuellement à la recherche d'un travail ? Vous avez besoin d'aide pour consulter les offres sur internet, postuler à une offre d'emploi ? Ou tout simplement, vous n'avez pas le matériel nécessaire pour vos candidatures (ordinateur, téléphone, imprimante) ?

Le Service Emploi vous accompagne :

- Aide à l'utilisation d'Internet (actualisation Pôle Emploi, création d'adresse mail, envoi de mails).
- Aide à la rédaction de CV, de lettres de motivation.
- Proposition d'offres d'emploi, mise en relation sur les offres.
- Suivi, accompagnement.
- Renseignements sur les formations, les financements.

OFFRES D'EMPLOIS :

Entretien de locaux :

- logement particulier 2 fois par semaine. CDD jusqu'en octobre.
- cabinet de kinésithérapie - CDI du lundi au vendredi de 5h à 7h.
- locaux sociaux - CDI les mardi et jeudi de 17h30 à 19h30.
- agent de service du 23 août au 5 septembre (avec possibilité de prolongation).

Garde d'enfant à domicile :

2 contrats en fin de journée.
 1 contrat le matin et le soir.

VIE RELIGIEUSE

MESSES DU WEEK-END :

Dimanche 29 : 10h à Guipavas, St Pierre et St Paul.

VIE SCOLAIRE

MENUS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE :

Jeu 2 : Carottes râpées bio ou salade de cœurs de palmiers et maïs / Filet de poisson pané - riz bio et julienne de légumes/ Emmental grand cru IGP/ Chausson aux pommes ou éclair au chocolat.

Vend 3 : Duo de pastèque et melon ou betteraves rouges bio / Saucisses chipolatas - frites / Compote de pommes ou tous fruits bio.

CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDE DES LANGUES (CIEL)

Parlez aux 4 coins du monde !
 Avec votre centre d'étude de langues !

Portes ouvertes
 Sam. 4 sept 9h30 - 12h30
 Merc. 8 sept 10h - 19h

Profil de votre futur DE-CIE pour accéder au certificat de votre langue étrangère

Formations en langues étrangères
 Anglais | Allemand | Espagnol | Italien | Russe

Ciel Bretagne • 1 rue du Gué fleuri • Le Relecq-Kerhuon
 T. 02 98 30 45 80
www.cci-formation-bretagne.fr/finistere

SOLIDARITÉ

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES :

RÊVES DE CLOWN recherche des bénévoles pour son comité de Brest. Mission principale : promouvoir auprès du grand public l'action des «Docteurs-Clowns» au profit des enfants hospitalisés de Bretagne, en participant à des événements sur la région (animation des stands d'informations et de loisirs). Anita ROBIN, chargée du Bénévolat, Association Rêves de Clown
 50, rue Louis Braille – 56100 LORIENT
 02.56.54.17.81 – 06.50.18.48.86

EMMAÜS, Communauté de Brest-Plougas-tel, recherche des bénévoles pour accompagner les 45 compagnons. Ramassage, tri, nettoyage et préparation des dons, mise rayon et vente.
 Candidature : assoemmausbrest@orange.fr

MÉDIATHÈQUE François Mitterrand

PASS SANITAIRE ÉTENDU :

Suite aux annonces gouvernementales, le pass sanitaire est désormais demandé pour accéder à la médiathèque, pour les personnes majeures. Le port du masque reste obligatoire dans l'enceinte de la médiathèque.

REPRISE DES HORAIRES HABITUELS LE MARDI 31 AOÛT :

Mardi, Mercredi et Vendredi
 10h - 12h et 15h - 19h
 Jeudi : 10h - 12h
 Samedi : 10h - 18h.
 Nombre de prêts :
 12 documents pour 4 semaines.

Jusqu'au 28 août

Mardi, jeudi et vendredi : 14h-18h

Mercredi : 10h-12/14h-18h

Samedi : 10h-13h

Renseignements : 02.29.00.52.75.

mediatheque@mairie-relecq-kerhuon.fr

<http://mediatheque.mairie-relecq-kerhuon.fr>

Facebook : Médiathèque François Mitterrand - Le Relecq-Kerhuon

Twitter : MédiathèqueLRK.

VI ECONOMIQUE

NOUVELLE ENSEIGNE : Centre BREIZH COCOON, 1 rue de Kergleuz.

Retrouvez le bien-être du corps et de l'esprit. En exclusivité : la FLOTTAISON.
 Plus d'informations : www.breizh-cocoon.fr
 07.80.94.58.96

BIBUS VOUS TRANSPORTE AU COEUR DE VOTRE MARCHÉ :

Chaque vendredi, rendez-vous au marché du Relecq-Kerhuon avec la navette marché de Bibus.
 Réservation par téléphone - 08.11.36.15.15, la veille du jour de marché entre 14h et 17h ou le matin même de 8h30 à 12h30. Le minibus passe vous chercher en tout point de la commune et vous dépose à l'arrêt le plus proche du marché. Réservation du retour directement auprès du conducteur.
 Tous les titres de transport sont acceptés.

VIE MUNICIPALE

ARRÊTÉS

REMPACEMENT : DE POTEAUX TÉLÉCOM : Du mercredi 1er septembre au vendredi 1er octobre, de 9h à 17h (hors heures de pointe), selon l'emplacement des poteaux, la circulation de tous les véhicules pourra se faire sur demi-chaussée dans l'emprise des travaux, rues Jean-Paul Jaffrès, Jean Jaurès, du Roch Du, d'Oradour sur Glane et Quéré. Le stationnement pourra également être impacté.

DÉMÉNAGEMENT : Les lundi 30 et mardi 31 août, le stationnement de tous les véhicules sera interdit sur 2 places de parking en face du 12 rue de la Fontaine.

DESTOK : Dimanche 5 septembre de 6h à 20h, la circulation de tous les véhicules, sauf déballeurs et organisateurs, sera interdite : venelles de Camfrout et Rosalie Léon, bd Clemenceau (depuis son intersection avec la rue Vincent Jézéquel jusqu'au 130 bd Clemenceau), bd Gambetta (depuis son intersection avec la rue d'Estienne d'Orves jusqu'à la rue de la Corniche), rue de la Corniche, zone de la Cale du Passage.

Cas particulier pour la rue Vincent Jézéquel, la circulation sera interdite, sauf riverains munis d'un pass, PMR, déballeurs et organisateurs, depuis son intersection avec la rue de la Somme jusqu'à la rue de la Corniche.

Pendant cette même période, la circulation de tous les véhicules (sauf riverains munis d'un pass, PMR et organisateurs) sera interdite route de Pen An Toul, venelle de Kerminihy et boulevard Clemenceau (partie comprise entre l'arrêt de bus Prince Russe et le 130 du boulevard Clemenceau). Une déviation sera mise en place par le boulevard Gambetta, les rues du Général Leclerc, Vincent Jezequel, de Kériguel, le boulevard Charles de Gaulle, la route de Kerscao et le boulevard Clemenceau.

Du samedi 4 septembre 18h au dimanche 5 septembre 20h, le stationnement de tous les véhicules sera interdit venelles de Camfrout, Rosalie Léon, zone d'hivernage des bateaux devant le camping, bd Clemenceau (depuis son intersection avec la rue Vincent Jézéquel jusqu'au 130 bd Clemenceau), bd Gambetta (depuis son intersection avec la rue d'Estienne d'Orves jusqu'à la rue de la Corniche), rue de la Corniche, zone de la Cale du Passage.

Pendant cette même période, le stationnement de tous les véhicules sera interdit venelle de Kerminihy et rue de Kerzincuff (sauf riverains).

Dimanche 5 septembre de 6h à 20h, le stationnement de tous les véhicules (sauf riverains munis d'un pass, PMR et organisateurs) sera interdit boulevard Clemenceau (partie comprise entre l'arrêt de bus Prince Russe et le n°130 du bd Clemenceau).

ACTIVITÉS MARITIMES SOUS LES PONTS ALBERT LOUPPE ET DE L'IROISE : Depuis le 28 juillet, considérant que le risque de chute de matériaux depuis le pont Albert Louppe et le pont de l'Iroise constitue un danger pour les biens et les personnes sous et à proximité de ces ouvrages, la navigation, la baignade, la pêche et toutes activités nautiques et subaquatiques impliquant la présence de tout bien ou personnes sont interdites dans une zone réglementée qui s'étend 50m de part et d'autre du pont Albert Louppe, depuis la pile Nord de l'arche centrale jusqu'à l'ancrage du pont sur la rive gauche (commune de Plougastel-Daoulas).

CIRCULATION DES PIÉTONS : Depuis le 29 juillet et jusqu'à nouvel ordre, la circulation de tous les piétons est interdite chemin du Rody (passage de la rue du Rody vers le Spadium Parc).

URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES : Ivana KUDELA, 6 rue Jean Jaurès, extension.

Benjamin GENEVOIS, 20 rue Danton, remplacement deux portes de garages.

Jean-Yves LOUARN, 40 rue Vincent Jézéquel, bardage et isolation.

Françoise PORS, 5 boulevard Clemenceau, ravalement.

SAS Préservation du Patrimoine Energie, 5 rue Jean Guéhenno, pose de panneaux solaires.

Thierry MADEC, 1 route de Pen an Toul, modification façades, clôture, portail et balcon.

Eau du Ponant, rue du Rody, poste de livraison électrique.

SCI LA PORTE ROSALIE, 18 rue de la Pêcherie, remplacement des menuiseries extérieures.

Jérôme et Gwenola MIGNON, 31 rue du Commandant Charcot, extension et lucarne.

Jean MAROT, 12 rue Raymond Jézéquel, isolation thermique par l'extérieur.

PERMANENCES

CONCILIATEUR DE JUSTICE : Permanence en mairie de Guipavas sur rendez-vous - 02.98.84.18.05. Autres permanences : www.brest.fr/au-quotidien/s-informer-participer/les-conciliateurs-de-justice.

RELAIS PETITE ENFANCE - En mairie - 02.98.28.05.74 : Mme Bouger. Permanences téléphoniques : les mardi matin, mercredi après-midi et vendredi matin. Accueil sur rendez-vous : les lundi après-midi, mardi après-midi et jeudi matin.

ARCHIPEL AIDE A DOMICILE 11 bis rue Le Reun : 02.98.28.33.88 - Du lundi au vendredi de 8h à 12h, l'après midi sur RDV.

CENTRE DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE (CDAS) - 12 rue Brizeux - 02.98.28.28.99 Assistant.e.s sociaux.ales, Conseiller.e.s d'accès aux droits, PMI, Massages bébés. Mardi et jeudi : 9h-12h et 13h30- 17h. Urgence : CDAS St Marc : 02.29.61.29.29.

SERVICE EMPLOI en Mairie-02.98.28.61.44 Ouvert le matin de 8h30/12h, et lundi, mardi et jeudi 13h30/17h30 - Mme Delanoë uniquement sur rendez-vous. Pas d'accueil du 9 juillet au 13 août, poste informatique disponible sur rendez-vous auprès du CCAS : 02.98.28.44.96.

LES PAPILLONS BLANCS - 5 Rue Yves le Maout - 02.98.01.22.66. Accueil téléphonique et physique sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. accueil@papillonsblancs29.fr www.papillonsblancs29.fr

ESPACE JEUNES Kergaret - 02.98.28.01.92 Point Information Jeunesse : Mardi : 16h30-17h45, Mercredi : 10h-12h et 14h-17h45, Jeudi : 16h30-17h45, Vendredi : 16h30-17h45, Samedi : 13h30-17h30. Accueil sur rendez-vous à d'autres horaires.

NOUS CONTACTER

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Standard/Accueil	02.98.28.14.18
Secrétariat du Maire/Secrétariat Général	02.98.28.61.35
Cabinet du Maire	02.98.28.30.00
État Civil	02.98.28.28.78
Élections	02.98.28.28.77
Urbanisme	02.98.28.61.43
Services Techniques	02.98.28.61.46
Comptabilité	02.98.28.61.39
Éducation, enfance, jeunesse, cantine	02.98.28.38.38
Service Emploi	02.98.28.61.44
Communication	02 98 28 61 30
Gestion des Salles	02.98.28.14.18
Culture	02.98.28.61.31
Sport	02.98.28.47.47
Police Municipale	02.98.28.61.42
Solidarité/CCAS/ Logement	02.98.28.44.96
SSIAD	02.98.28.38.29

VIE ASSOCIATIVE

**CENTRE SOCIO-CULTUREL
JEAN JACOLOT**
64 rue Vincent Jézéquel
02.98.28.05.49.

BALADE GUIDÉE : Mercredi 1er septembre, balade dans la vallée du Cam (prévoir le pique-nique !) RDV à 11h. Balade, pique-nique près du plan d'eau, baignade. L'après-midi, balade nature jusqu'au moulin avec découverte de la flore locale. Le lieu de rendez-vous sera donné lors de l'inscription au **07.67.03.26.76** ou par mail à : **famille.jacolot@gmail.com**

PALET KERHORRE : Reprise des séances de Palet sur planche en bois le mercredi 8 septembre à 20h au boulodrome Pierre Gouez. Info: 06.74.21.52.00 ou par mail : **paletkerhorre@gmail.com**

SECOURS POPULAIRE : Pour débattre tous ensemble du thème du congrès : «Construisons ensemble une solidarité populaire durable et planétaire», nous vous invitons à l'assemblée générale de notre comité local, le vendredi 10 septembre à 18h à la Longère de Kerzincuff.

PROGRAMME DE L'ASSOCIATION ART ET VIE POUR L'ANNÉE 2021-2022 :

Arts plastiques : ateliers de peinture (adultes), salon de printemps, expositions. Cours d'initiations :

Aquarelle : mercredi 14h - 16h.

Pastel : mardi 16h30 - 18h30.

Huile et acrylique : jeudi 14h - 16h.

Atelier ouvert et aquarelle : mardi 14h - 16h.

Activités culturelles : sorties découvertes, balades pédestres, conférences, présentation d'auteurs....

Exposition à la chapelle Sainte-Barbe pour les Journées du patrimoine les 18 et 19 septembre, Salon de Printemps à l'Astrolabe du 29 avril au 8 mai 2022.

Sorties à l'abbaye de Daoulas. Rencontres conviviales (galette des rois, repas...)

Réunion de rentrée prévue mi-septembre
Inscriptions à l'atelier le mardi entre 14h et 16h, au Forum des associations ou lors de la réunion de rentrée

Adresse : 11ter rue Le Reun.

Info sur : art-et-vie.jimdofree.com

30€ : toutes activités

25€ : activités culturelles

Contact : lyssyl311@gmail.com

RENDEZ-VOUS SPORTIFS

SKOL GOUREN KERHOR

Les entraînements de Gouren (lutte bretonne) reprendront au gymnase de Kermadec le samedi 4 septembre à 13h30 pour les enfants de 7 à 14 ans, à 15h pour les enfants de 4 à 6 ans et le lundi 6 septembre à 18h45 pour les ados et les adultes. Les inscriptions pourront se faire au forum des associations le samedi 4 septembre ou pendant les séances d'entraînement.

Inscriptions à partir de 4 ans.

Les entraînements ont lieu :

- ados et adultes le lundi de 18h45 à 20h15 et le vendredi de 20h à 21h30,

- 4 à 6 ans le mercredi de 17h45 à 18h30 ou le samedi de 15h à 15h45,

- 7 à 14 ans le mercredi de 18h30 à 19h45 et le samedi de 13h30 à 14h45.

Le club est agréé Jeunesse et Sports, Coupons Sports et Chèques Vacances. Paiement en plusieurs fois possible.

Contact : skolgourenkerhor@yahoo.fr ou Bernard LAMY 02.98.28.34.75

PONT DE L'IROISE HAND BALL

Le Pont De L'Iroise Hand Ball recherche des filles nées en 2009 et 2010 (catégorie - 13 ans) et en 2007 et 2008 (catégorie -15 ans) pour la prochaine saison.

Renseignements :

Nicolas Legueux : 06.13.68.74.92

nicolas.legueux@outlook.fr

Bernard Quentel : 06.60.02.24.33.

quentel.bernard@bbox.fr

CYCLISME AVEC LE GCK

Dimanche 29 : départ à 8h15.

Groupe 1 : circuit n°123 - 94 kms.

Groupe 2 : circuit n°63 - 75 kms.



FÊTE de la MER et du nautisme
28 & 29 août 2021

**Maison de la Mer
Guy Liziar**
La Cale du Passage
02 98 28 02 64

Dimanche 29 août
de 14h à 18h

Baptêmes et initiations Stand up Paddle et kayak par SNRK.

Embarquement sur Mari-Lizig, la chaloupe kerhorre traditionnelle, avec les Amis du Bateau Kerhorre.

Démonstration de jangada, bateau brésilien, avec TVK.

Animation par le Duo Nez à Nez (clowns).

Inscriptions dès 13h30. Gratuit.

Animations sur Brest et Plougastel : www.brest.fr

KOALA

Permanence pour la prise de licence le samedi 28 août de 10h à 12h, sur la piste d'athlétisme.

Renseignements running/athlétisme :

Pascal Guilmot 02.98.28.40.23

Claude Poulain : 02.98.44.91.48

Renseignements randonnée :

Eliane Brunstein : 02.98.42.03;71

ENVIRONNEMENT

DEMANDEZ VOTRE PERMIS DE VÉGÉTALISER ! Ce projet du Conseil des Jeunes de la Ville a pour objectif de favoriser le développement de la nature en ville, participer à l'embellissement et à l'amélioration du cadre de vie, créer des cheminements agréables et participer au rafraîchissement de l'air, favoriser la biodiversité en offrant refuge et nourriture à la petite faune, créer du lien social et favoriser les échanges, notamment entre voisins et voisines. Extrait de la charte : «Toute personne désireuse de mettre en place des éléments de végétalisation sur l'espace public et de les entretenir pourra demander une autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public. Pourront notamment faire l'objet d'une autorisation : les pieds d'arbres et autres petits espaces de pleine terre situés sur l'espace public, ainsi que les bacs et jardinières existants.»

Retrouvez la charte complète sur www.lerelecqkerhuon.bzh rubrique Environnement et cadre de vie / Environnement. Renseignements : 02.98.28.01.92

ET EN BRETON ! HAG E BREZHONEG !

A méditer pour les enfants qui houpent la rentrée scolaire !

Gwelloc'h chom hep bezañ ganet

Eget chom hep bezañ desket.

Mieux vaut ne pas être né que ne pas être instruit.

